



Pau, le 8 avril 2024

## Alerte sociale « choc des savoirs » - Profs de lettres et de maths

Le SNES-FSU dénonce sans relâche le « choc des savoirs » qui rompt avec 60 ans d'ambition éducative et mobilise contre cette réforme qui conduirait les professeur·es de lettres et de mathématiques à devenir des agent·es du tri social.

Nous appelons les professeur·es de lettres et de mathématiques à interpeler l'administration en déposant des **alertes sociales** sur la dégradation entraînée par le « choc des savoirs » sur les conditions de travail et de santé au travail.

Il est urgent d'agir lors des conseils école-collège et s'emparer des temps de formation qui seront proposés pour marquer à la fois leur refus du « choc des savoirs » et de la formation continue en dehors du temps de face à face pédagogique.

La section académique propose une visio d'information aux professeur·es de lettres et de mathématiques syndiqué·es le jeudi 11 avril :

- Qu'est-ce qu'une alerte sociale et comment la rédiger ?
- Comment intervenir en conseil école-collège ?
- Comment dénoncer les formations formatage et leur positionnement en dehors du temps de service ?

Plusieurs créneaux sont proposés : 11h00-12h00 / 13h00-14h00 / 16h00-17h00 / 18h00-19h00. Inscrivez-vous via [l'espace adhérent·e](#) sur le créneau qui vous convient.

## Réforme de la formation des enseignant·es, CPE et PsyEN

Alors que le dialogue social est à l'arrêt sur le sujet de la réforme de la formation des enseignant·es, un document a fini par fuiter. Quatre mois depuis la dernière réunion sur le sujet, aucun retour n'a été fait après ce premier tour de concertation avec les organisations syndicales. Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont donc poursuivi leur travail en privilégiant un **seul scénario** parmi plusieurs envisagés et le **pire a été retenu**. Tout a été fait pour exclure les organisations syndicales représentatives de ces discussions.

**Le SNES-FSU s'oppose à un concours au niveau L3 et à la déqualification de nos métiers que cela induit.**

Le ministère prévoit 37,5 % de stage en M1, soit autant que l'approfondissement disciplinaire, et seulement 30 % d'approfondissement disciplinaire en M2. En M2, 50% du temps serait consacré au stage en responsabilité.

**Le SNES-FSU s'oppose à la formation au rabais de ce nouveau Master ENSP (Écoles Normales Supérieures du Professorat) qui ne permettra pas l'acquisition d'un niveau disciplinaire suffisant pour exercer notre métier dans de bonnes conditions !**

Le SNES-FSU défend un tout autre projet, fondé sur un plan pluriannuel de recrutement, avec le principe de pré-recrutements dès la licence, la diversification des voies d'accès, l'entrée progressive dans le métier qui ne passe ni par le contrat ni par l'emploi des étudiant·es comme moyens d'enseignement, avec une formation après le concours à l'issue du M2, professionnalisante et à l'université.

## L'action du SNES au quotidien

Les représentant·es SNES-FSU seront reçu·es le lundi 29 avril 2024 pour présenter les dossiers sociaux et médicaux qui leur ont été transmis dans le cadre du mouvement intra-académique.

Lors de la CAPA de contestation des avis des RDV de carrière du 7 mars 2024, à de multiples reprises, les élu·es du SNES-FSU ont fait remarquer à l'administration que pour certain·es, les IPR et chef·fe·s d'établissement avaient rédigé des appréciations très élogieuses (« Professeur excellent », « Professeure très investie qui rend service à l'Institution », « Je la félicite pour la qualité de son travail, profitable aux élèves et ressources pour la formation »...) et pourtant l'avis final de ces excellent·es enseignant·es n'est que Très Satisfaisant !

N'hésitez pas à nous contacter : beaucoup reste à obtenir !

## Choc des mobilisations contre le « Choc des savoirs »

Nombre de mouvements ont lieu dans les collèges, soit des opérations "collèges morts", soit a minima, des HIS, pour réfléchir et décider des modalités d'action, mais dans les deux cas, en relations étroites avec les parents d'élèves et leurs fédérations. Le SNES-FSU, le Snep-FSU et la FSU-Snuipp apportent tout leur soutien à ces actions diverses de sensibilisation des usagers de l'École Publique et de l'opinion sur l'accélération sans précédent de la régression éducative et pédagogique portées par le gouvernement.

Opérations établissement sans élèves au collège **Marracq** à Bayonne, mobilisé jeudi 11 avril.

Le collège **Aturri** de St-Pierre d'Irube est en discussion avec les fédérations de parents d'élèves.

Au collège **J. Rostand** de Biarritz, les collègues tiendront une HMIS demain mardi 9 avril, en ayant déjà fait parvenir un tract aux sections locales des fédérations de parents d'élèves. Une motion a été présentée en CA pour refuser le « choc des savoirs ».

Le collège **G. Halimi** de Labenne a déposé une heure d'informations syndicales jeudi 11 avril pour discuter des modalités d'action.

Le collège **Errobi** de Cambo prépare une action jeudi 11, d'abord initiée par les parents d'élèves.

Au collège **Clermont** de Pau, volonté de mettre en place des actions coordonnées en lien avec les parents d'élèves en vue d'une opération collège mort.

Aux collège des **Cordeliers** à Oloron Ste-Marie, les parents et les collègues sont en discussion pour décider des modalités de mobilisation.

Au collège **Argia** de Mauléon, jeudi 11/04/24 à 17 heures, un rassemblement des personnels et des parents d'élèves est organisé en la présence des élu·e·s locaux, du député et de la sénatrice.

Au collège **J. Rostand** de Capbreton : dépôt d'une heure d'information syndicale et recherche d'une mobilisation sur le sud des Landes (Capbreton, Labenne, Tarnos, Tyrosse...) plus vraisemblablement à la rentrée des vacances de printemps...

Rappelons qu'à Oloron Ste-Marie, l'opération collège **Tristan Derème** "mort" avait convaincu 7 parents sur 8, de ne pas envoyer leurs enfants les 18-19-20 mars derniers.

Un communiqué sera adressé à la presse pour mettre en avant toutes ces actions. En marge des mobilisations nationales, les actions locales contribuent à exposer les carences des DGH, la mise à mal du système éducatif dans son ensemble et à travailler au retrait de cette réforme.

**Adressez-nous des informations sur l'état de la mobilisation dans votre établissement.**